L'actualité du **MILITANT** des Industries Chimiques

N° **240**
21 mars **2014**

S'engager dans une riposte d'envergure

Notre 39e congrès fédéral ouvre ses portes pour une semaine de débats, de décisions et d'échanges pour les 3 ans à venir. Pour parvenir à la participation des délégués présents du 31 mars au 4 avril au village Océanique Touristra de l'Ile de Ré, il aura fallu toute l'énergie de la direction fédérale.

Notre congrès doit s'inscrire, comme ce fut le cas pour notre 38ème congrès à Ramatuelle en 2010, dans une perspective de luttes et de construction d'un puissant rapport de forces.

Un congrès qui se tient au cœur d'un processus de mobilisation : le 6 février, avec 150 000 salariés dans la rue, des grèves et manifestations ; le 18 mars, dans le prolongement qui a monté d'un cran le niveau de mobilisation, appelant à de nouvelles séquences d'actions nationales, de grèves, pour faire entendre la voix des travailleurs

Ce n'est pas isolés, entreprise par entreprise, les uns après les autres, que nous pourrons véritablement changer la donne. La pression sur les salaires entretenue par la peur du chômage, les restructurations, les accords de compétitivité ou de sécurisation des emplois, tout ce que les salariés subissent au quotidien comporte des dimensions sociales, économiques, mais aussi politiques. Nous avons besoin de « plus » que de tenter de limiter la casse, chacun chez soi. L'unité d'action des salariés sur toutes ces questions ne se réalisera pas en décrétant un « syndicalisme rassemblé » d'appareils, mais en repartant de la bataille des idées pour convaincre et emporter l'adhésion des salariés, de toute la CGT.

Osons le mot : **nous avons besoin d'un prolongement politique à nos actions revendicatives !**

Mais attention, pas du théâtre de marionnettes, qu'on voit indifféremment sur TF1 ou au Guignol de l'info chaque soir. La CGT porte un projet politique d'une autre société, qui nous place en opposition frontale avec les patrons, c'est évident, mais aussi avec les décideurs politiques qui leur servent la soupe, comme c'est le cas du gouvernement actuel comme du précédent.

Nous avons besoin d'un coup d'arrêt, et d'un coup de barre politique à gauche, pour casser les reins du grand capital, pour ne pas entraver, et compléter notre action syndicale dans les entreprises, sur le terrain. Car la plupart des enjeux ont des dimensions politiques incontournables : doit-on continuer ou non de saigner l'immense majorité qui produit des richesses, pour assouvir la rapacité d'une infime minorité ? Seuls des choix politiques, des lois, peuvent changer la donne. Notre protection sociale, nos retraites, notre temps de travail, l'usage de nos impôts, soit pour subventionner les entreprises privées au travers des aides de toute nature, ou bien pour des services publics : autant de questions politiques.

Pour ces raisons, ***la Fédération décide d'appeler à manifester le 12 avril,*** de soutenir la marche contre l'austérité, pour l'égalité et le partage des richesses, organisée des partis réellement à gauche du gouvernement. Cette initiative porte des valeurs et des orientations qui sont conformes à ce que, à la FNIC-CGT, nous portons depuis des années.

Le 12 avril : engageons-nous à franchir une marche vers un syndicalisme qui ne se contente pas de négocier le poids des chaînes, mais qui soit en capacité de peser, de gagner sur des enjeux de société.

Sommaire

■ **Edito** :
S'engager dans une riposte d'envergure
(page 1)

■ **Actualité** :
Baisse du pouvoir d'achat pour les retraités
(page 2)

■ **Société** :
Confédération Européenne des Syndicats, dialogue social : le fiasco du syndicalisme européen
(page 3)

■ **Vie Fédérale** :
Un pôle "Droits & Libertés" redynamisé par la Fédération
(page 4)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888 - Fax. 0155826915
http://www.fnic.cgt.fr - E-mail : fnic@cgt.fr
Directeur de publication : Carlos MOREIRA
Bimensuel– 1,06 €
ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 1015 S 06566
Imprimé par nos soins

31 mars - 4 avril 2014

CALENDRIER PARITAIRES

MARS 2014

24– *PETROLE* : GPN complémentaire santé
26– *PLASTURGIE* : Commission validation
– *REPARTITION PHARMA* : Option
27– *PETROLE* : CPNSS

AVRIL 2014

1– *CHIMIE* : OPCA DEFI : Comités paritaires de section
3– *INDUSTRIE PHARMA* : C.G.I.S.
– *REPARTITION PHARMA* : CPPO
– *PETROLE* : OPCA DEFI : Comités paritaires de section
– *PETROLE* : Commission Sociale Paritaire
9– *CHIMIE* : Paritaire plénière
– *INDUSTRIE PHARMA* : Commission paritaire
10– *INDUSTRIE PHARMA* : Jury CQP
– *DROGUERIE* : Réunion 2014
– *PLASTURGIE* : OPCA DEFI Comités paritaires de section
15– *OFFICINES* : OPCA DEFI Comités paritaires de section
16– *CAOUTCHOUC* : Paritaire plénière
17– *PETROLE* : OPMQ - GTPa

BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT POUR LES RETRAITÉS

Il y a un an, presque jour pour jour, le 13 mars 2013, un accord scélérat était signé par la CFDT, la CFTC et FO sur les retraites complémentaires (*voir Militant n°218*).

Pour mémoire, l'accord entérinait une sous-revalorisation des points ARRCO et AGIRC [1], et prévoyait pour l'avenir une sous-indexation des pensions, à un point de moins que l'inflation. Après la réforme de la retraite Sécu de 2013, qui s'est soldée par une augmentation continue de la durée de cotisation jusqu'en 2035, cet accord représentait un nouveau recul et un coup bas pour les retraités.

Suivant l'accord de l'an dernier, la revalorisation des pensions complémentaires pour 2013 aurait dû être de 0,3 %, compte tenu des prévisions de hausse des prix en 2014 de 1,3 %. Tel n'a pas été le choix des Conseils d'administration de l'ARRCO et de l'AGIRC, qui ont décidé, le 11 mars 2014, de geler les pensions complémentaires de 11,8 millions de retraités, malgré leurs propres engagements. Seule la CGT (4 voix contre 36) a refusé de voter cette nouvelle dégradation de notre protection sociale.

Cela vient s'ajouter aux dispositions de la loi de janvier 2014 qui reportent au 1er octobre la revalorisation des pensions servie par les régimes de base (Sécurité sociale) ainsi que par ceux de la fonction publique et par les régimes spéciaux.

L'Insee nous indique, dans son « *Tableau de l'économie française* » de février 2014, qu'en décembre 2011 (derniers chiffres connus) la pension moyenne d'une femme retraitée s'élevait à 932 euros mensuel contre 1 603 euros pour les hommes. Pourtant, selon le patronat, les retraités sont des nantis ! Comme nous l'indiquions dans le bulletin du Militant n°218, la patronne Liliane BETTENCOURT met moins de 2 minutes pour gagner 932 euros. **Alors qui sont les vrais nantis ?**

La seconde conséquence, de cette décision de l'alliance des patrons et des autres syndicats, concerne les futurs retraités, donc les actifs d'aujourd'hui. En effet, toute stagnation de la valeur de service du point ne se rattrape jamais. Un ou plusieurs points de revalorisation en moins pour les retraites d'aujourd'hui, c'est un ou plusieurs points en moins pour les retraites de demain.

La troisième conséquence est un mauvais coup pour l'économie en général, car moins de pouvoir d'achat pour presque 12 millions de retraités, qui sont des consommateurs, c'est moins de demande, donc moins d'activité à la clé et moins d'emploi : une spirale infernale de récession et de recul.

Dans le même temps, les entreprises perçoivent plus de 200 milliards d'euros de la part de l'Etat, nous les contribuables plus de vingt fois le déficit annuel de l'ensemble des régimes de retraite, soi-disant pour favoriser l'emploi… ***Cherchez l'erreur.***

On ne cesse de le répéter : seule la mobilisation la plus large des salariés actifs et retraités est à même de changer la donne. Cette mobilisation ne peut passer que par un travail militant, dans tous les syndicats CGT, pour mener la bataille des idées auprès des travailleurs, et les organiser dans l'action.

(1) : L'ARRCO et l'AGIRC sont les associations qui gèrent les retraites complémentaires du secteur privé. Leurs directions est paritaire, moitié patrons, moitié syndicats.

Confédération Européenne des Syndicats, Dialogue social :

LE FIASCO DU SYNDICALISME EUROPEEN

La Confédération Européenne des Syndicats (CES) trouve son origine pendant la guerre froide, à partir de diverses officines créées en Europe par la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL), pour contrer la prédominance du syndicalisme d'inspiration communiste de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM), elle-même créée en 1945 à Paris par la CGT.

Depuis l'adhésion de la CGT en 1999, la CES occupe une place prépondérante dans le syndicalisme européen, la plupart des confédérations syndicales européennes y sont affiliées. L'adhésion de notre organisation à la CES avait pour but de porter, en interne, nos valeurs de lutte de classe, de changement de société, et de combat contre le capitalisme.

Quinze ans après, quel est le bilan ?

La CES, qui est depuis sa naissance une organisation d'accompagnement des politiques libérales et de lobbying, a-t-elle évoluée positivement dans le sens de la convergence des luttes, de l'organisation d'initiatives d'action, de grèves dans toute l'Europe depuis cette date ? Nous savons bien que non.

Depuis 2008, une crise digne des années 1930 frappe la zone euro, avec des conséquences dévastatrices pour des millions de salariés, en particulier en Espagne, où un jeune sur deux est au chômage, au Portugal, en Italie et surtout en Grèce, dont les travailleurs et leurs familles restent au fond du gouffre, après cinq ans d'une austérité impitoyable. ***Des dizaines de grèves générales, davantage encore de manifestations monstres ont été organisées depuis le début de cette crise dans de nombreux pays d'Europe, en particulier d'Europe du sud. Combien par la CES ?*** **ZERO.**

Cette organisation a été incapable de s'adapter à un monde devenu plus dur pour les salariés européens, face à un patronat toujours plus politisé dans son projet de mondialisation et de concurrence généralisée. Aujourd'hui, par exemple, la CES revendique un impôt sur les sociétés de 25 %, il est de 33 % en France. Sachant que les grands groupes en payent beaucoup moins, est-on assez naïf pour croire qu'une telle baisse serait de nature à inciter TOTAL, par exemple, à payer 25 % d'impôt sans rien faire, dans une Europe où il y a autant de systèmes fiscaux que de pays ? **Si certains pensent qu'on peut convaincre un requin à manger des algues, ce n'est pas notre cas !**

La crise que nous, le monde du travail, actifs, chômeurs ou retraités, sommes les seuls à subir, n'a été infléchie ou atténuée que grâce à des amortisseurs sociaux, comme l'assurance chômage, les allocations familiales, la retraite à 60 ans, etc., imposés de haute lutte par le sang des anciens, ou des résistants, et pour lesquels la CES n'a rien à voir.

Le syndicalisme, c'est trouver des solutions concrètes et pragmatiques pour défendre l'intérêt des travailleurs. De façon concrète, au vu du bilan et des modes d'actions de la CES, le cadre permettant aux travailleurs, aux peuples de se défendre des plans de l'Union Européenne (UE) reste à créer. Mais ce cadre ne peut être celui d'une organisation technocratique et vouée au dialogue social comme l'est la CES. Il s'agit aujourd'hui de construire un cadre pour l'action, pour la lutte. Et cela ne pourra se faire en restant dans la CES.

Un pôle « Droits & Libertés » redynamisé dans la Fédération

La bataille des idées portée par les militants de la CGT, auprès des salariés, est alimentée par les réflexions collectives, analyses, propositions définies démocratiquement dans l'organisation.

La connaissance, l'appropriation, par le syndicat, ses militants, du socle des droits des salariés est incontournable. Cette base de connaissances à acquérir pour chaque militant à partir des droits à l'entreprise, régis par les accords d'entreprise, ou bien par le Code du travail et la Convention collective. Ces derniers évoluant, sans cesse, au gré des lois votées par le parlement.

L'évolution de ces règles et de ces lois dépend de rapports de forces dans l'entreprise, dans la branche et dans le pays.

La formation syndicale est indispensable, incontournable pour bien s'approprier les droits des IRP, outils du syndicat pour y parler, exprimer les revendications des travailleurs. Mais, au-delà de la formation, l'investissement militant personnel dans le prolongement des formations syndicales est tout aussi essentiel pour maintenir ses connaissances et être, à même, de confronter nos idées en les argumentant face au patronat.

Le secteur « Droits & Libertés » de la Fédération vise ainsi à aider les syndicats, accompagner ses militants, dans leurs actions, sans pour autant se substituer à leurs responsabilités :

- Information ;
- Formations sur les évolutions du droit du travail ;
- Réflexion, propositions militantes pour le syndicat déterminent son action, telle est l'ambition de cette activité que la Fédération veut redynamiser, avec notamment un collectif « Droits & Libertés » plus large, renforcé de militants « aguerris ».

L'objectif étant de mettre nos syndicats en situation offensive, l'action syndicale ayant toujours été à l'avant-garde du « droit juridique », portant la question des besoins des salariés, d'évolution de leurs droits, tout en étant conscients que la connaissance basique de droit existant est le socle de cette bataille revendicative.